

# **DEMANDE DE PRIX**

1. INTERVENTION	
NOM DE L'INTERVENTION:	Digital for Girls and Women (D4GW)
CODE DE L'INTERVENTION:	BFA22005

2. OBJET DE LA DEMANDE	
INTITULE DU MARCHE:	Sélection d'un cabinet pour la conception et la réalisation de goodies pour le projet D4GW
REFERENCE ENABEL:	BFA22005-10011

3. DISPOSITIONS CONTRACTUELLES PARTICULIERES			
DELAI DE LIVRAI	SON:	60 jours calendriers à compter de la date de notification du bon de commande (voir également termes de références)	
ADRESSE DE LIVI	VRAISON : Ouagadougou, Enabel quartier Zone du Bois, Maison en face l'entrée de la Croix Rouge		
PERSONNE DE CO ENABEL :	Mme. Judith SOMDA, judith.somda@enabel.be, Experte Sectorielle Thématique – Education de base, Enabel au Burk Faso, Ouagadougou, quartier Zone du Bois, Maison en face d l'entrée de la Croix Rouge.		
MODALITES DE PAYEMENT:	Le paiement sera effectué après la livraison et réception provisoire du matériel.  La facture mentionnera la référence « BFA22005-10011 »et la personne de contact Enabel. Chaque facture sera envoyée à Mme. Judith SOMDA, Experte Sectorielle Thématique – Education de base, à l'adresse Enabel au Burkina Faso, Quartier Zone du Bois, Maison en face de l'entrée de la Croix Rouge, Ouagadougou.		

4. Instructions aux soumissionnaires		
	DATE:	Lundi 25 mars 2024 à 12h00 au plus tard
	LIEU:	Offre originale signée et datée portant la référence « BFA22005-10011 » à transmettre sous enveloppe scellée en 2 exemplaires à l'attention de M. Hermann HIEN, à l'adresse Enabel au Burkina Faso, Quartier Zone du Bois, Maison en face de l'entrée de la Croix Rouge, Ouagadougou.
RECEPTION DES OFFRES:	Information:	Au plus tard 7 jours calendrier avant la date limite de réception des offres, les soumissionnaires peuvent poser des questions sur la demande de prix et le marché, et ce conformément à l'Art. 64 de la Loi du 17 juin 2016. Les questions doivent être adressées par écrit à : M. Hermann HIEN, Acheteur Public, : hermann.hien@enabel.be et en copie Mme. Christiane LENGANI, Experte contractualisation, Enabel au Burkina Faso christiane.lengani@enabel.be  Il y sera répondu au fur et à mesure de leur réception. L'aperçu complet des questions posées et des réponses sera disponible et envoyées à toutes les entités invitées au plus tard 5 jours de calendrier avant la date limite de réception des offres.  Le soumissionnaire est censé introduire son offre en ayant pris connaissance et en tenant compte des clarifications /

		rectifications éventuelles concernant la demande de prix ou le marché qui lui sont envoyées.	
VALIDITE DES OFFRES:		30 jours de calendrier	
CRITERE DE SELECTION		Min. 2 marchés similaires exécutés au cours des 5 dernières années.	
CRITERE D'ATTRI	IBUTION	Qualification et expérience de l'expert principal proposé : 30 points	
		Prix: 70 points	

5. DOCUMENTS DU MARCHE		
N°	DENOMINATION	N° ANNEXE*
1.	Formulaire de soumission	Annexe 1
2.	Offre de prix (marché à prix global et forfaitaire)	Annexe 2
3.	Termes de Référence	Annexe 3
4.	CV et diplôme de l'expert principal proposé	Annexe 4
5.	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité	Annexe 5
6.	Liste des principaux marchés similaires exécutés Références et certificats de bonne exécution (contrats, factures, etc.)	Annexe 6
7.	Copie des documents originaux relatifs à l'enregistrement et/ou statut juridique du soumissionnaire (certificat de constitution ou d'enregistrement, etc.).	Annexe 7 A joindre à l'offre*
8.	Dispositions contractuelles du marché	Annexe 8

 $<sup>\</sup>mbox{*}$  A joindre à l'offre (la notification et ces documents constituant le contrat).

#### **ANNEXE 1: FORMULAIRE DE SOUMISSION**

INTITULE DU MARCHE:	Sélection d'un cabinet pour la conception et la réalisation de goodies pour le projet D4GW
REFERENCE ENABEL:	BFA22005-10011

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE		
DENOMINATION:		
ADRESSE:		
Numero d'entreprise :		
REPRESENTEE PAR (NOM ET PRENOM):		
FONCTION:		
Tel:		
E-MAIL:		
N° DE COMPTE POUR LES PAIEMENTS :		
INSTITUTION FINANCIERE:		

Nous avons examiné et acceptons dans sa totalité le contenu de la présente demande. Nous nous engageons à exécuter sans réserve ni restriction ses dispositions conformément aux spécifications techniques / termes de référence, aux conditions du marché, à l'offre de prix et tout autre document du marché. Nous déclarons que nous ne nous trouvons dans aucune des situations d'exclusion reprises ci-dessous. Est exclue la société / personne :

- qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;
- qui a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;
- qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle ;
- qui, en matière professionnelle, a commis une faute grave ;
- qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale ;
- qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi ;
- qui s'est rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du présent chapitre ou qui n'a pas fourni ces renseignements.

Nous fournirons à la demande d'Enabel les documents probants concernant notre situation.

DATE:	
SIGNATURE AUTORISEE:	

# ANNEXE 2: OFFRE DE PRIX (MARCHE A PRIX GLOBAL FORFAITAIRE)

N°	DESCRIPTION	QTE	PRIX UNITAIRE (FCFA HT)	PRIX TOTAL (FCFA) HT
1.	Clés USB de 4 GB avec logo du projet D4GW	100		
2.	Tee-shirts avec logo du projet D4GW	200		
3.	Casquettes avec logo du projet D4GW	200		
4.	Carnets et stylos avec logo du projet D4GW	300		
5.	Sacs en toile réutilisables avec logo Enabel et du projet D4GW	100		
6.	Gourdes d'eau avec logo Enabel	50		
7.	Power Bank solaires	75		
8.	Bracelets en silicone avec logo Enabel	50		
9.	Masques faciaux (adultes)	250		
10	Masques faciaux (enfants)	250		
11	Guides	300		
12.	Kits d'hygiène numérique	300		
13	Conception des livrables	Ens.		
Тота	AL FOURNITURE ET LIVRAISON * HTVA:			
TVA	:			
Тотд	AL* TTC :			
* I 'of	ino financiàno doit inclume tous les frois nécessos		forma óras orat à l'oratiol.	o o Duive doo

DELAI DE LIVRAISON:	60 jours de livraison à compter de la notification du bon de commande
PERIODE DE GARANTIE :	o3 mois à compter de la date de réception

DATE:	
SIGNATURE AUTORISEE:	

<sup>\*</sup> L'offre financière doit inclure tous les frais nécessaires conformément à l'article 3 « Prix » des dispositions contractuelles.

<sup>\*</sup>Les activités mises en œuvre pour l'intervention BFA22005 Digital for Girls and Women (D4GW) ne sont pas exonérées TVA et autres taxes (notamment les frais de dédouanement).

# **ANNEXE 3: TERMES DE REFERENCE**

#### Contexte et Justification

Enabel Burkina, à travers son portefeuille 2019-2023 a fortement contribué à dynamiser l'écosystème numérique de la région du Centre Est à travers de nombreuses initiatives Digital for Development (D4D). Toutefois il subsiste un gap en matière d'accès au numérique entre les villes et les campagnes. Ce gap, observé avec des lentilles genre sensible montre que les hommes ont plus de facilité d'accès au numérique que les femmes et cela est beaucoup plus important quand on considère le problème en milieu rural.

C'est pour contribuer à réduire ce gap que Enabel a initié le projet Digital for Girls and Women (D4GW). Ce projet vise à garantir aux femmes et aux jeunes filles une contribution à une économie numérique inclusive et fondée sur le respect des droits. Cette vision se traduit à travers deux (02) objectifs spécifiques qui sont :

- **Objectif spécifique 1**: Les femmes sont économiquement autonomes grâce à un accès accru et une meilleure utilisation des technologies numériques. A travers cet objectif spécifique, les organisations de promotion des femmes et des jeunes filles seront renforcées en équipements informatiques pour permettre aux femmes et jeunes filles de disposer d'un accès libre aux outils numériques.
- Objectif spécifique 2 : Les personnes, en particulier les femmes et les filles, sont habilitées à revendiquer leurs droits numériques. Il s'agit à travers cet objectif spécifique de faire la promotion des droits digitaux envers les femmes et les jeunes filles afin de pouvoir protéger leur vie privée dans le monde du numérique mais aussi de pouvoir se défendre en cas de violation de leurs droits digitaux.

Pour encourager la participation et reconnaître l'engagement de nos bénéficiaires, nous souhaitons acquérir des goodies qui seront distribués lors des différentes activités du projet. Les présents termes de références fournissent plus de détails sur les goodies et le profil du cabinet.

#### **Objectif Général**

Acquérir des articles promotionnels (goodies) de qualité qui seront utilisés pour promouvoir les valeurs du projet D4GW et encourager la participation active des femmes et des jeunes filles aux activités du projet.

# **Objectifs Spécifiques**

- Renforcer la visibilité du projet dans la région du Centre-Est.
- Encourager et motiver les participantes par la distribution de goodies utiles et pertinents.
- Promouvoir l'adoption et l'utilisation des technologies digitales parmi les bénéficiaires.

#### Résultats attendus

- La visibilité du projet est renforcée dans la région du Centre Est
- Les participants sont encouragés et motivés à travers la distribution des goodies ;
- L'adoption et l'utilisation des technologies digitales sont promus.

# Livrables

- 1 maquette du guide pour l'inclusion numérique des femmes et le kit d'hygiène numérique sous format numérique validée par Enabel ;
- 1 maquette des goodies imprimées pour validation par Enabel.
- Les goodies de qualité sont livrés selon les quantités définies dans le tableau;
- Les guides pour l'inclusion numérique des femmes et les guides de la sécurité et de l'hygiène numérique sont livrés selon les quantités définies dans le tableau;
- Le rapport d'exécution du marché.

#### Profil du cabinet

Le cabinet doit être:

- Spécialisé en communication, marketing ou infographie ;
- Avoir les références d'au moins 02 marchés similaires au cours des 5 dernières années ;
- Expérience prouvée dans la fourniture d'articles promotionnels personnalisés
- Capacité à fournir des échantillons avant production en série ;
- Avoir l'expérience dans la production des articles durables ;
- Avoir de l'expérience travail avec les organisations internationales serait un atout .

Le cabinet doit pouvoir mobiliser un expert ayant le profil suivant :

- Un (01) Infographe/Designer: minimum BAC+2 en informatique, marketing, communication, infographie ou tout autre domaine pertinent
  - Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine ;
  - Avoir conduit au moins 05 marchés ou projets similaires avec des preuves ;
  - Fournir un lien pour voir des échantillons de productions antérieures ;
  - Expérience de travail avec les organisations internationales serait un atout.

# Méthodologie

Le cabinet doit proposer une méthode pour la conduite des travaux de conception et d'impression des goodies tout en respectant scrupuleusement les exigences de la charte graphique, les règlements intérieurs et les valeurs d'Enabel, le prestataire retenu devra pouvoir :

- Concevoir les supports aux couleurs d'Enabel ;
- Proposer les maquettes en fonction des descriptions faites ;
- Faire des impressions / tirages des supports et la production de haute qualité

Il faut noter que pour les guides il y a d'abord l'élaboration (spécialiste en droits digitaux) et la validation (par l'équipe de projet) avant la phase infographie.

#### Durée de la mission

La durée de la mission est de 60 jours de calendrier à compter de la date de notification répartie comme suit :

- Le prestataire dispose d'un délai de 30 jours pour la conception des goodies,
- Le prestataire dispose d'un délai de 30 jours pour l'impression et la production des goodies à compter du bon à tirer « BAT » d'Enabel.

# Liste des goodies et spécifications techniques

Nº	2. Spécifications requises	3. Spécifications proposées et photos
1.	Clés USB personnalisées  Caractéristiques techniques :  Clés USB de 4GB marquées au nom du projet D4GW pour stocker des données importantes liées à l'émancipation numérique	
2.	Tee-shirts  Caractéristiques techniques:  • Tee-shirts avec le logo du projet D4GW pour promouvoir l'identité du projet et encourager la visibilité dans la communauté.  - Semi-ajusté unisexe  - Tissus durables 4,2 oz ou 142 g  - Matière: 100% coton peigné et filé à l'anneau  - Exception: frêne (99% coton peigné et filé à l'anneau / 1% polyester)  - Tissus prérétrécis qui ne rétrécissent pas avec le lavage ou le séchage	
3.	Caractéristiques techniques :  • Casquettes avec le logo du projet D4GW pour promouvoir l'identité du projet et encourager la visibilité dans la communauté.  - Visière incurvée,  - Œillets brodés pour l'aération,  - Fermeture à boucle métallique,  - 100% coton (260 g/m²),  - Marquage en sérigraphie : sur le devant, format 90 x 30 cm.	

	Carnets et stylos
	Caractéristiques techniques :
4.	<ul> <li>Pack de carnets et stylos estampillés D4GW pour prendre des notes lors des formations et des ateliers.</li> <li>Carnet de note 2024 avec spirale</li> <li>Format A5</li> <li>Matériau : Papier</li> <li>Couverture : design spéciale avec des motifs traditionnels</li> <li>Taille du produit : 217mmx158mm/8.54inx6.22in (L x L)</li> <li>Date : janvier 2024- décembre 2024 Janvier 2024- Décembre 2024</li> <li>Nombre de pages : 70 feuilles/140 pages avec des pages pour intégrer des infos sur Enabel et sur le Projet ainsi que le calendrier de 2024.</li> </ul>
	Stylo:  - Longueur: 8 cm; - Couleur personnalisée avec logo Enabel et D4GW - Fermeture rétractable - Type de matériau: métal - Type de pointe: Moyenne - Couleur d'encre: Bleu
5.	Sacs en toile réutilisables  Caractéristiques techniques :  Sacs en toile réutilisables avec le logo de Enabel et le sigle du projet, pratiques pour transporter des documents ou des effets personnels.  - Fabrication : coton  - Motif : traditionnel et moderne  - Dimensions : 34 cm x 40.5 cm (131/2 pouces x 16 pouces)
6.	Gourdes d'eau  Caractéristiques techniques :  • Gourdes d'eau personnalisées pour encourager l'hydratation tout en réduisant l'utilisation du plastique.

	<ul> <li>Capacité: 500 millilitres</li> <li>Couleur: personnalisée avec des motifs traditionnels et modernes et logo Enabel</li> <li>Usages: thé, eau, boissons, café</li> <li>Caractéristique spéciale: réutilisable, sport, double paroi, étanche, froid pendant 24 heures</li> <li>Tranche d'âge: Enfant &amp; Adulte</li> <li>Dimensions minimales, 7,1l x 25,4H centimètres</li> <li>Matériau acier inoxydable</li> </ul>	
7	Power Bank solaires  Caractéristiques techniques:  Chargeurs solaires portables pour recharger des appareils mobiles, symbolisant l'engagement du projet en faveur de l'accessibilité et de la durabilité.  Type d'élément: banques d'énergie solaire  Matériau: ABS  Taille du produit: env. 140 x 80 x 25 mm / 5,5 x 3,1 x 1,0 pouces  Batterie intégrée: batterie lithium-ion polymère 20 000 mAh (incluse)  Source de lumière: lumière blanche  Nombre de perles de lampe: 2 LED  Mode source de lumière: toujours lumineux, flash lent, flash en rafale  Port USB de sortie: 2 x USB  Port de charge d'entrée: 1 x Micro	
8.	Bracelets en silicone Caractéristiques techniques :  • Bracelets en silicone aux couleurs de Enabel pour promouvoir l'appartenance à la communauté D4GW et sensibiliser à la cause de l'inclusion numérique.  - Bracelets en silicone unisexe personnalisable  - Fermoir : magnétique  - Chaine : chaine à corde  - Taille : variée pour enfants et adultes	

9.	Masques faciaux  Caractéristiques techniques:  • Masques faciaux personnalisés pour la protection individuelle, marqués avec le logo Enabel et le sigle du projet, adaptés au contexte sanitaire actuel.  - Masques faciaux personnalisés en coton et réutilisable  - Taille: adultes
	Masques faciaux
	Caractéristiques techniques :
10.	<ul> <li>Masques faciaux personnalisés pour la protection individuelle, marqués avec le logo Enabel et le sigle du projet, adaptés au contexte sanitaire actuel.</li> <li>Masques faciaux personnalisés en coton et réutilisable</li> <li>Taille: enfants</li> </ul>
11.	Guides:
	Caractéristiques techniques :
	<ul> <li>Guides pratiques sur l'émancipation numérique et les droits digitaux des femmes, fournissant des ressources précieuses aux bénéficiaires.</li> <li>Guide sous format de dépliant</li> <li>Dimensions du format : 21 x 29,7 cm</li> <li>Type de papier : couché brillant</li> <li>Grammage : 135 g</li> <li>Impression : Couleur</li> </ul>
	Kits d'hygiène numérique:
	Caractéristiques techniques :
12.	Kits contenant des instructions et des outils pour la sécurité et l'hygiène numériques, notamment des couvertures de webcam et des protecteurs de clavier.
	<ul> <li>Guide hygiène informatique :         <ul> <li>Kit hygiène informatique sous format de dépliant,</li> <li>Dimensions du format : 320 x 240 cm</li> </ul> </li> </ul>

Type de papier : satimat

Grammage: 170 g Impression: Couleur

# Couverture de webcam

- Cache webcam pour Laptops Autocollant coulissant

# Protecteurs de clavier personnalisés Film de protection Silicone transparent

- Pour laptops 13-14 pouces (150) et pour 15-17 pouces (150)

11

# ANNEXE 4: CV ET DIPLOME DE L'EXPERT PRINCIPAL PROPOSE

Veuillez joindre le CV et diplôme de l'expert principal proposé. Le CV (qualifications et expériences de l'expert principal proposé) doit correspondre au profil demandé dans les Termes de Référence. Le CV ne doit pas dépasser 3 PAGES.

# ANNEXE 5: DECLARATION D'EXCLUSIVITE ET DE DISPONIBILITE

En soumettant cette offre, le soumissionnaire déclare explicitement que les trois experts principaux suivants sont disponibles pendant toute la période prévue pour la mise en oeuvre des tâches définies dans les Termes de Référence. Les experts ne seront pas remplacés lors de la mise en oeuvre du contrat sans l'approbation écrite préalable du pouvoir adjudicateur.

EXPERT		Du	AU	
EXPERT(E) PRINCIPAL(E) 1, EN INFORMATIQUE, MARKETING, COMMUNICATION, INFOGRAPHIE				
Nom:		AVRIL 2024	JUIN 2024	
DATE:				
SIGNATURE AUTORISEE:				

#### ANNEXE 6: LISTE DES PRINCIPAUX MARCHES SIMILAIRES EXECUTES

Le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des principaux marchés similaires (minimum 2 expériences similaires en conception et la réalisation de goodies, dans l'élaboration de guide de sécurité et d'hygiène numérique ; dans l'élaboration de guide sur l'inclusion numérique des femmes et des jeunes filles) exécutés au cours des 5 dernières années. Cette liste doit démontrer la capacité technique du soumissionnaire à exécuter le présent marché.

Pour chacun des marchés énumérés, le soumissionnaire doit fournir dans son offre les **certificats de bonne exécution (sans réserve majeure)** et **toute pièce justificative** (contrats, factures, etc.) approuvée par l'entité qui a attribué le marché / le client.

Description des principaux marchés similaires (min. 2 expériences similaires en conception et la réalisation de goodies, dans l'élaboration de guide de sécurité et d'hygiène numérique ; dans l'élaboration de guide sur l'inclusion numérique des femmes et des jeunes filles)	Montant total	Dates de réalisation (5 années)	Nom du client

#### ANNEXE 7: ENREGISTREMENT ET STATUT JURIDIQUE

Le soumissionnaire doit joindre à son offre une copie des documents originaux relatifs à son enregistrement et/ou son statut juridique, qui établissent son lieu d'enregistrement et/ou son siège statutaire (certificat de constitution ou d'enregistrement, etc.).

# **ANNEXE 8: DISPOSITION CONTRACTUELLES**

#### 1. Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions spécifiques s'appliquent aux commandes de travaux, biens et services passées au nom et pour compte d'Enabel (Pouvoir Adjudicateur). Ces commandes sont soumises aux dispositions légales suivantes :

# 2. Acceptation de la commande

Toute remarque ou contestation de l'Adjudicataire sur une commande doit être formulée par écrit dans un délai de 8 jours de calendrier à dater de la réception de celle-ci. A défaut, la commande est considérée comme acceptée. En cas de remarque ou de contestation formulée dans la forme et le délai précités, le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'annuler la commande par simple notification écrite. L'annulation ne donne lieu à aucune indemnisation. L'acceptation de la commande implique l'acceptation de l'ensemble des conditions s'y rapportant, en ce compris les présentes conditions spécifiques. Les conditions de vente de l'Adjudicataire ne sont PAS applicables à la commande même si l'acceptation a lieu en référence à ces dernières. L'acceptation d'une commande suppose en outre que l'Adjudicataire s'engage à fournir les éventuelles pièces de rechange pour la période d'utilisation totale prévue des produits livrés. Le fait, pour le Pouvoir Adjudicateur, de ne pas faire respecter l'une des présentes conditions spécifiques à l'occasion de l'exécution de la commande ne signifie pas qu'il y renonce.

#### 3. Prix

Les prix, tant unitaires que globaux, sont exprimés dans la monnaie mentionnée dans le formulaire d'offre de prix. A l'exception de la TVA, ces prix comprennent tous les frais, impôts, charges, contributions quelconques, et notamment :

Les frais de chargement, de transport, d'assurance, d'emballage, de dédouanement, livraison (DDP au lieu de livraison) et déchargement ;

Les honoraires, les per diem, les frais de logement, d'assurance, de visas, de transport, de communication, les frais administratifs et de secrétariat, le coût de la documentation relative aux services et éventuellement exigée par le pouvoir adjudicateur, la production et la livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services, les droits de douane et d'accise relatifs au matériel et aux produits utilisés, les frais d'emballage, les frais de réception, tous les frais, coûts de personnel et de matériel nécessaires pour l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires pour l'exécution du marché, les frais liés aux éventuels droits de propriété intellectuelle.

Sauf dispositions contraires convenues par écrit de commun accord, les prix fixés ne peuvent en aucun cas subir de majoration, ni par suite du coût ultérieur des matières, ni par l'application d'une clause de référence à l'index, ni pour toute autre cause, quelle qu'elle soit. La commande pouvant faire suite à une demande de prix, peut ne porter que sur une partie ou quotité d'un ou des biens et/ou services ayant fait l'objet de celle-ci, et l'Adjudicataire s'engage à l'exécuter sans que cette réduction puisse donner lieu de sa part à une majoration de prix.

#### 4. Modalités de livraison/d'exécution

Les délais de livraison/d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives à l'adresse de livraison/d'exécution doivent être rigoureusement observés. Tout envoi doit être accompagné d'une note d'envoi mentionnant le nom de l'Adjudicataire, la référence du bon de commande, le contenu du colis (nature de la marchandise et quantité), ainsi que de tous les certificats et documents exigés. Tout dépassement de la date de livraison spécifiée des biens, services et/ou documents associés, ou des dates données d'exécution des travaux, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 20% du montant total de la commande. Le Pouvoir Adjudicateur se réserve en outre la possibilité de résilier la commande et de s'adresser à un autre Adjudicataire. Le surcoût éventuel est à charge de l'Adjudicataire défaillant. Les frais éventuels d'enlèvement, de transfert, de réexpédition et, plus généralement, tous frais quelconques exposés par le Pouvoir Adjudicateur imputables à l'Adjudicataire défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

#### 5. Refus et acceptation en cas de fournitures et services

L'Adjudicataire fournit exclusivement des biens et services qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement à la commande (en nature, quantité, qualité...) et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux règlementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, à l'état de la technique, aux plus hautes exigences normales d'utilisation, de fiabilité et de longévité, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que l'Adjudicataire connaît ou devrait à tout le moins connaître. L'acceptation n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des biens et services livrés. La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre du personnel du Pouvoir Adjudicateur), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du matériel, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation de celui-ci. L'acceptation implique le transfert de la propriété et des risques de

dommage ou de perte. En cas de refus entier ou partiel d'une livraison, l'Adjudicataire est tenu de reprendre, à ses frais et risques, les produits refusés. Le Pouvoir Adjudicateur peut, soit demander à l'Adjudicataire de fournir des marchandises conformes dans les plus brefs délais, soit résilier la commande et s'approvisionner auprès d'un autre fournisseur, sans préjudice de ce qui est prévu à l'article 4 des présentes conditions spécifiques d'achat.

#### 6. Garantie

Outre la garantie légale des vices cachés, les produits sont garantis pendant (un) 1 an à dater de leur mise en service. Pendant ce délai, l'Adjudicataire, à ses propres frais, répare ou remplace au choix du Pouvoir Adjudicateur tous vices, manquements et non-conformités constatés et tient le Pouvoir Adjudicateur indemne de tout dommage qui en résulte de manière directe ou indirecte, pour lui-même ou pour des tiers. Un nouveau délai de garantie de (un) 1 an s'applique aux réparations et aux biens ou services fournis en remplacement. Une garantie d'un (1) an est d'application sur les travaux exécutés.

#### 7. Sécurité

Toute exécution d'un marché doit satisfaire aux dispositions de la loi du 4 août 1996 relatif au bien-être des employés dans l'exécution de leur travail, le règlement général pour la protection de l'emploi, le Codex sur le bien-être au travail, et leurs arrêtés d'exécution. Les opérations effectuées par le personnel de l'Adjudicataire lors de l'exécution d'un marché se font sous la responsabilité exclusive de ce dernier. Cette responsabilité s'étend notamment à toute infraction aux prescriptions légales ou réglementaires en matière de prévention et de protection sur les lieux du travail.

#### 8. Sous-traitance et cession

L'Adjudicataire est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet de la présente commande, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques de l'Adjudicataire et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s). Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

# 9. Facturation et paiement

Les factures sont établies en deux exemplaires et mentionnent les numéros de référence et date du bon de commande, la description des biens ou services fournis ou travaux exécutés avec pour chaque poste les quantités ainsi que les prix unitaires et globaux sans et avec TVA. Les factures conformément établies et non contestées sont payées dans un délai de 30 jours de calendrier après réception de la facture.

#### 10. Responsabilités

L'Adjudicataire supporte tous les risques liés à l'exécution de la commande. L'Adjudicataire est responsable à l'égard du Pouvoir Adjudicateur de tout dommage de quelque nature subi par le Pouvoir Adjudicateur en raison du non-respect de ses obligations par l'Adjudicataire. A cet égard, l'Adjudicataire garantit également le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers.

#### 11. Assurances

L'Adjudicataire est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution de la présente commande, en particulier les assurances « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission. Les polices à souscrire par l'Adjudicataire doivent stipuler qu'aucune modification ou résiliation de la police et qu'aucune suspension de la couverture ne peut être appliquée sans que l'assureur ait informé le Pouvoir Adjudicateur de cette mesure au moins un mois à l'avance. L'Adjudicataire transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie de la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

### 12. Droits de propriété intellectuelle

L'Adjudicataire doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis. L'Adjudicataire doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que l'Adjudicataire ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable. L'Adjudicataire s'engage, soit à obtenir le droit d'utiliser plus avant les produits concernés en faveur du Pouvoir Adjudicateur, soit à modifier ces produits ou à les remplacer à ses propres frais, afin de mettre fin à la violation sans pour autant changer les spécifications fondamentales des produits. Le prix d'acquisition des éventuels droits de brevet et les éventuels autres droits de propriété intellectuelle, tout comme les redevances dues pour les licences d'exploitation du brevet ainsi que pour le maintien du brevet ou tout autre redevance sont supportées par l'Adjudicataire, indépendamment du fait que leur existence soit signalée ou non dans les documents contractuels. Le prestataire cède, sans contrepartie financière, de façon intégrale, définitive et exclusive à Enabel l'ensemble des droits d'auteur ou de propriété industrielle qu'il a créé ou va créer dans le cadre de la relation contractuelle. Cette cession aura lieu au moment de la réception des œuvres protégées par le droit d'auteur.

# 13. Obligation de confidentialité

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont l'Adjudicataire prend connaissance dans le cadre de cette commande reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur. L'Adjudicataire s'engage :

- à garder confidentielles les informations reçues et à ne pas les transmettre à un tiers sans accord préalable et écrit du Pouvoir Adjudicateur ;
- à utiliser les informations reçues uniquement dans le cadre de la commande ;
- à communiquer les informations reçues uniquement au personnel qui doit en disposer dans le cadre de la commande ;
- à renvoyer les informations reçues et toutes leurs éventuelles copies sur simple demande du Pouvoir Adjudicateur ;

Cette obligation de confidentialité court pendant toute la durée de la commande et, sauf convention contraire, se poursuit pendant une période de deux ans à compter de l'échéance de celle-ci.

#### 14. Litiges

Le droit belge est seul applicable. Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions spécifiques relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.